

Communiqué de presse – Neuilly-sur-Seine, lundi 19 janvier 2026 - 18h30

MADAME LAURENCE BATLLE INTÈGRE LE CONSEIL DE SURVEILLANCE D'ARGAN

Lors de la séance du Conseil de Surveillance du 9 décembre 2025, et en conséquence de la signature d'un contrat de travail entre la Société et Monsieur Eric DONNET à compter du 2 janvier 2026, il a été acté que Monsieur Eric DONNET ne remplissait plus l'ensemble des critères d'indépendance énoncés par le code de gouvernement d'entreprise Middlenext auquel la Société se réfère, et cessait, dès lors, d'être considéré comme indépendant au sens dudit code.

Compte tenu de cette situation, Monsieur Jean-Claude LE LAN Junior a informé les membres du Conseil de Surveillance de sa volonté de remettre sa démission, avec effet au 31 décembre 2025, afin de permettre à la Société de faire évoluer sa gouvernance dans le respect du quota de membres indépendants requis.

Sur proposition du Comité des Nominations et Rémunerations, le Conseil de Surveillance d'ARGAN a donc décidé à l'unanimité de nommer Madame Laurence BATLLE en qualité de membre indépendant du Conseil de Surveillance à compter du 1^{er} janvier 2026, en remplacement de Monsieur Jean-Claude LE LAN Junior et pour la durée restant à courir de son mandat, soit jusqu'à l'Assemblée Générale prévue le 26 mars 2026.

Diplômée de l'ICN et titulaire du DEC (Diplôme d'expertise comptable), Madame Laurence BATLLE a plus de 30 ans d'expérience professionnelle, dont 8 années en tant que CEO de grandes entreprises. Elle a notamment été Présidente du Directoire de RATP Dev et Présidente Exécutive de Foncia. Elle est également administratrice non exécutive de plusieurs sociétés.

Cette nomination intervient à titre provisoire. Elle sera ainsi soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale. Sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée, et de son renouvellement pour une durée de 4 ans, il est précisé que Madame Laurence BATLLE sera nommée en qualité de membre et Présidente du Comité d'audit, des risques et de la durabilité, en remplacement de Monsieur Eric DONNET, appelé à devenir Vice-Président du Conseil de Surveillance à compter du 27 mars 2026.

En conséquence de ces changements, le Conseil de Surveillance d'ARGAN compte 6 membres, dont 2 indépendants, représentant ainsi un tiers de sa composition, conformément à la recommandation par le code Middlenext.

ARGAN ajoute que cette nomination permet d'établir la parité femme-homme au sein de son Conseil de Surveillance.

Calendrier financier 2026 (Diffusion du communiqué de presse après bourse)

- 22 janvier : Résultats annuels 2025
- 26 mars : Assemblée Générale 2026
- 1^{er} avril : Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2026
- 1^{er} juillet : Chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre 2026
- 23 juillet : Résultats semestriels 2026
- 1^{er} octobre : Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2026

Calendrier financier 2027 (Diffusion du communiqué de presse après bourse)

- 4 janvier : Chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre 2026
- 21 janvier : Résultats annuels 2026
- 25 mars : Assemblée Générale 2027

À propos d'ARGAN

ARGAN est l'unique foncière française de DEVELOPPEMENT & LOCATION D'ENTREPOTS PREMIUM cotée sur Euronext et leader sur son marché. S'appuyant sur une approche unique centrée sur le client-locataire, **ARGAN** construit des entrepôts PREMIUM pré-loués et labellisés **AutOnom**® (qui produisent leur propre énergie pour leur autoconsommation), pour des grandes signatures et les accompagne sur l'ensemble des phases du développement et de la gestion locative. Au 31 décembre 2025, **ARGAN** représente un patrimoine de 3,8 millions de m², avec plus de cent entrepôts implantés en France métropolitaine exclusivement, valorisé 4,1 milliards d'euros pour un revenu locatif annuel de plus de 214 millions d'euros (revenus locatifs annualisés du patrimoine livré au 31/12/2025). La rentabilité, la dette maîtrisée et la durabilité, sont au cœur de l'ADN d'**ARGAN**. La solidité financière du modèle du Groupe se traduit notamment par une notation Investment Grade (BBB- avec perspective stable) auprès de Standard & Poor's. **ARGAN** déploie, par ailleurs, une politique ESG volontaire et ouverte sur l'ensemble de ses parties prenantes, dont les avancées sont régulièrement reconnues par des organismes tiers tels que Sustainalytics (risque extra-financier faible), Ethifinance (médaille d'or) ou encore Ecovadis (médaille d'argent – top 15 % des entreprises). Société d'investissement immobilier cotée (SIIC) française, **ARGAN** est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris (ISIN FR0010481960 – ARG) et fait partie des indices Euronext SBF 120, CAC All-Share, EPRA Europe et IEIF SIIC France.

ARG
LISTED
EURONEXT

www.argan.fr



Francis Albertinelli – Directeur Administratif et Financier
Aymar de Germay – Secrétaire général
Samy Bensaid – Chargé des Relations Investisseurs
Tél : 01 47 47 47 40
E-mail : contact@argan.fr

CDR
GRAYLING

Marlène Brisset – Relations presse
Tél : 06 59 42 29 35
E-mail : argan@cdrconsultancy.com